

Sincèrement, êtes-vous à même d'enseigner tout cela à votre fille ? Vous avez un certain savoir-faire, mais votre science culinaire, ou couturière, ou d'économe est peut-être un peu courte. On n'enseignerait guère ces choses autrefois. On les enseigne beaucoup aujourd'hui. Renseignez-vous, et sans tarder un jour de plus, allez faire inscrire votre fille à un cours d'*enseignement ménager*; faites-lui suivre le cours d'*enseignement agricole* si vous êtes à la campagne.

Une femme n'est vraiment à sa place qu'à son foyer; elle doit être formée avant tout à cette triple fonction: d'épouse, de mère, de ménagère.

POUR LA VIE PROFESSIONNELLE.

La loi du travail.—C'est une loi divine, et c'est une loi très morale; même dans les familles autrefois aisées, on compte de moins en moins des jeunes filles "sans profession".

Il n'y a pas lieu d'en gémir. Il y a vingt siècles que le divin charpentier de Nazareth a réhabilité le travail manuel; il est temps d'en finir avec les derniers restes d'esprit païen qui s'en scandalise.

D'ailleurs, c'est une nécessité pratique, car la grande majorité des hommes ne mangent pas de pain s'ils n'en ont pas gagné.

Comment, dans les mesure où cela lui est nécessaire, en protégeant sa vertu, sans compromettre sa profession définitive qui est d'être mère de famille, votre fillette, encore un enfant, pourra-t-elle apprendre un métier ?

Métiers, professions, carrières.—Il y a bien des considérations à retenir d'abord. On pensera surtout au salaire: que gagne-t-on dans la couture, dans l'imprimerie, dans tel ou tel magasin ? on ne pensera pas assez à la santé: fleurs artificielles, tabacs, soies artificielles, etc., industries malsaines; au danger *morale*: service d'hôtel, de bar, certains services domestiques (celui des familles nombreuses est peut-être plus dur, mais offre moins de danger, et l'on y apprend mieux la vraie vie familiale); aux perspectives d'*avenir*: une vendeuse de grand magasin ne dure que 8 ou 10 ans: quand sa jeunesse commence à se faner elle est remerciée, et que sait-elle ? où ira-t-elle ?

La ville fascine les filles et les mères. Elles ne peuvent pas s'imaginer où échouent beau-

coup de filles honnêtes de province, quand à bout de ressources, sans place, elles n'ont pas le courage de s'enfuir et de rentrer aussitôt dans leur famille. Si les parents savaient!...

Les aptitudes.—La bonne place, le bon métier, la bonne carrière, c'est celle pour laquelle une enfant est faite, qui lui est adaptée, au *physique* et au *moral*.

Cependant, qu'elle se destine ou non à la couture, lingerie, confection, que votre fille *sache* coudre, qu'elle *aime* à coudre. Elle ne sera jamais une femme d'intérieur et une bonne ménagère sans cela.

L'école du métier.—C'est l'apprentissage. Il faut que votre fille apprenne son métier; c'est la seule façon de le bien savoir.

Au foyer de famille.—Que le foyer familial reste toujours attirant pour la petite apprentie, demain pour l'ouvrière. Ce sera une des sauvegardes.

S'il en était autrement, votre enfant serait perdue pour la vie de famille; son éducation serait manquée, et peut-être sa vie. Il faut le répéter sans se lasser, la vocation de la femme est au foyer.

Sa vocation et son métier! Calculez ce qu'une ménagère avisée et attentive, économe et prévoyante, réalise chaque jour d'économies: achats bien faits, repos, entretien, raccommodages... Comparez au salaire moyen qu'elle gagnerait; évaluez l'usure de la santé, le désordre forcé d'une maison d'où la mère est absente.

Où est le meilleur profit ?

Le meilleur profit pour l'aînée sera souvent d'aider la mère, de la seconder, d'apprendre à gérer une maison et à équilibrer un budget. Mais il sera juste alors que la famille aide, le moment venu, à son établissement.

Il faut travailler... Si vous êtes de la terre, que votre enfant soit une terrienne; si vous êtes provinciale, qu'elle reste en province. Apprenez-lui un métier, un bon métier, sans lui laisser oublier que son atelier définitif ce sera la maison, et son métier très noble, d'être mère.

—Les Dossiers de l'*Action populaire*.